

## **Séance du Conseil général du 4 février 2020**

**Réponse à la question écrite n° 49 du groupe PS – Verts (1/2) intitulée :**

### **"État des lieux des nappes phréatiques de Haute-Sorne" Approvisionnement en eau potable de Haute-Sorne**

Le Conseil communal estime que les questions posées concernent deux sujets, c'est pour cette raison que deux réponses distinctes seront fournies. Nous allons donc commencer par répondre à la question de l'approvisionnement en eau potable de Haute-Sorne.

Le Conseil communal voit l'occasion d'effectuer un état des lieux sur nos ressources en eau, un survol des infrastructures, ainsi que d'établir l'inventaire de toutes les actions communales entreprises pour parvenir à assurer un approvisionnement en eau à la population de Haute-Sorne.

#### **Approvisionnement en eau potable de Haute-Sorne**

La Suisse peut connaître des pénuries d'eau comme l'ont montré les canicules et les sécheresses des étés 2003, 2015, 2018 et 2019. Notre commune n'échappe pas à cette réalité.

Cependant, la cause de la pénurie d'eau survenue en juillet 2018 était consécutive à un problème technique. En effet, une installation défectueuse (désamorçage du siphon) au niveau d'un des deux puits des Grands-Champs qui alimentent en eau le village de Bassecourt a contraint les autorités communales à demander à la population de limiter sa consommation d'eau. C'est donc une panne technique qui a causé le problème d'approvisionnement en juillet 2018 et non une pénurie d'eau.

#### **L'eau est un bien public**

Dans le canton du Jura, la distribution de l'eau est une tâche en mains des communes. Nous sommes également tenus de répondre aux dispositions légales en vigueur (2016, entrée en vigueur de la LGEaux, loi sur la gestion des eaux). L'eau étant considérée comme un besoin fondamental, nous nous devons d'assurer un approvisionnement irréprochable en eau potable de la population, ceci tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Le Conseil communal, dans sa réponse, se concentre sur l'aspect quantitatif.

Sur le territoire communal, l'approvisionnement et la distribution de l'eau s'effectuent de plusieurs manières :

- De manière autonome pour les villages de Soulce, Undervelier, Berlincourt et Bassecourt, avec une captation indigène ;

- En confiant l'approvisionnement et la distribution d'eau au SEF (Syndicat des eaux des Franches-Montagnes) pour le hameau de Sceut et des abonnés sur la commune du Clos du Doubs ;
- Grâce à la coopération intercommunale via le COPIL pour les villages de Courfaivre et Courtételle ;
- Avec l'appui d'un fournisseur d'eau externe (SIDP) qui aide à compléter les volumes fournis par la source du village de Glovelier.

### **Réponse à la question "Etat des lieux de nos ressources en eau"**

Quelques chiffres pour se représenter notre approvisionnement en eau et son réseau de distribution. Nous exploitons :

- Deux nappes phréatiques par l'intermédiaire de trois puits :
  - le puits des Petites Aingles (Bassecourt) qui alimente les villages de Courfaivre et Courtételle.
  - les deux puits des Grands-Champs qui alimentent Bassecourt et Berlincourt (ces derniers compléteront prochainement l'alimentation de Glovelier) ;
- Sept sources vives ;
- Deux soutirages via des liaisons extérieures reliées à d'autres communes ;
- Sept stations de pompage ;
- Une station de traitement ;
- Six réservoirs ;
- En tout, plus de 73 km de conduites communales pour notre réseau.

Sur le territoire communal, les ressources en eau sont inégalement réparties. A titre d'exemple, le village de Glovelier est alimenté par une seule source : les Tuilières. Cette source ne permet pas d'approvisionner en suffisance le village dans toutes les situations. Le débit de cette ressource a particulièrement souffert des conditions météorologiques subies en 2007. C'est pourquoi l'alimentation en eau de Glovelier est secondée par le réseau de secours A16 et prochainement par le réservoir de Bassecourt via la conduite de secours Berlincourt-Glovelier.

Toujours à titre d'exemple, le village de Soulce est alimenté par une seule source : Basolaine, qui est à l'heure actuelle abondante. Toutefois, des adaptations techniques ont dû être apportées en 2017 pour s'adapter à un volume de pompage très fluctuant. Les villages d'Undervelier et de Glovelier possèdent des réservoirs vétustes pour lesquels des projets de modernisation sont en cours afin de répondre aux normes en vigueur.

### **Réponse à la question "Y a-t-il une vision à long terme qui est envisagée ?"**

La vision à long terme du Conseil communal est d'améliorer l'interconnexion de son réseau d'eau, d'en limiter au maximum les pertes et de promouvoir les économies de cette précieuse ressource qu'est l'eau. La vision à long terme qui devrait être celle de tous les consommateurs devrait être de limitée au maximum notre consommation d'eau (industries, collectivités, privés).

### **Réponse à la question "Quelles sont les actions communales entreprises pour garantir aux citoyens un approvisionnement en eau potable ?"**

- Lors de la première législature, une commission des eaux a été créée et s'est attelée avec les employés communaux à améliorer notre vaste réseau d'eau ;
- Un nouveau fontainier communal a été nommé, avec comme condition d'engagement l'obtention du brevet fédéral de fontainier, sésame décroché le 13.11.2015.

Avec l'entrée en vigueur de la LGEaux en 2016, la commune a élaboré plusieurs règlements communaux. Dans sa séance du 21 novembre 2017, le conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a adopté deux nouveaux règlements ainsi que les bases tarifaires y relatives (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018), soit:

- Règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) de la commune mixte de Haute-Sorne.
- Règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE)

La mise en application communale des nouveaux règlements a mis en évidence la complexité de la démarche de calcul. Les modalités de calcul et de mise en œuvre des taxes pour l'assainissement et l'approvisionnement ont été rediscutées au Parlement cantonal en 2019. Cependant, le projet de révision de la LGEaux ne remet pas en cause les principes de financement des installations de distribution et d'évacuation des eaux.

#### **Au niveau de l'interconnexion extérieure, futurs échanges d'eau :**

- Janvier 2016, un crédit de CHF 2 162 000.- a été soumis pour le projet en eau du hameau de Sceut, il a été accepté par le peuple et réalisé entre 2016-2017. L'alimentation, via le SEF, approvisionne un nouveau réservoir situé à St-Brais et a permis de résoudre les problèmes de turbidité dans le hameau de Sceut. Le réservoir vétuste de Sceut a été abandonné ;
- Fin 2020, un projet de remplacement de la conduite entre Courfaivre et Courtételle (COPIL) est en cours, la réalisation est prévue en 2020.

#### **Au niveau de l'interconnexion intérieure, futurs échanges d'eau :**

- L'amélioration ou la création de nouvelles interconnexions intérieures sont en cours, par exemple :  
Berlincourt - Glovelier  
Berlincourt – Bassecourt  
Le crédit a été accepté en 2012 pour cette interconnexion par les deux communes (détails journal de Haute-Sorne n° 2 p.11). Le tracé pose problème (oppositions), la procédure est longue et complexe. En 2018, le projet est scindé en deux, pour permettre de réaliser l'axe Berlincourt – Glovelier qui est prioritaire.  
Conduite de secours entre Berlincourt – Glovelier, travaux en cours de réalisation, fin prévue printemps 2020.  
Renouvellement de la plus ancienne des deux conduites d'alimentation de l'axe : Berlincourt – Bassecourt, projet en attente, une procédure complète devra être faite.
- Réflexion sur l'opportunité d'une interconnexion entre les villages de Bassecourt et Courfaivre ainsi que Soulce et Undervelier.

#### **Au niveau de l'entretien continu de l'existant (dans la limite de nos capacités financières) :**

##### **Lutte contre les pertes d'eau :**

- Octobre 2016, crédit accepté de CHF 121 000.- pour l'achat de compteurs d'eau avec système de lecture à distance par radio pour Soulce et Undervelier. L'installation est effectuée entre 2016-2017. L'objectif était de pouvoir mettre sur le même pied d'égalité les citoyens de Haute-Sorne et pouvoir comptabiliser la consommation d'eau dans les 2 villages qui ne possédaient pas de compteur ;
- Avril 2018, crédit accordé pour le contrat de location pour un système centralisé de surveillance et de détection de fuites du réseau d'eau de consommation (LORNO) sur l'ensemble du territoire de Haute-Sorne. Installation effectuée à fin 2018.
- Janvier 2020, Remise à niveau du parc des compteurs, crédit proposé au Conseil général de mars 2020.

### **Renouvellement des infrastructures :**

- Mai 2019, crédit de CHF 350 000.- pour la réfection du réservoir de compensation de Berlincourt, crédit accepté, réalisation prévue pour 2020.

### **Formation continue de nos collaborateurs :**

- Depuis 2015, notre commune a un fontainier communal avec brevet fédéral.
- Juillet 2019, renforcement du service des eaux avec l'engagement d'un nouvel employé à la voirie affecté au service des eaux. Au bénéfice de deux diplômes, l'un d'agent d'exploitation en conciergerie et l'autre d'installateur sanitaire, ces formations lui permettent de suppléer au mieux le fontainier communal. Notre employé effectuera encore une formation complémentaire en 2020 de surveillant de réseau d'eau.

Lors de la deuxième législature, la commission du service des eaux a été intégrée aux services communaux. Les actions communales se poursuivent :

- En janvier 2019, de la compétence du conseil communal, un mandat est confié à un bureau d'ingénieurs pour élaborer le premier PGA de Haute-Sorne, afin d'optimiser la distribution de nos ressources en eau et ainsi regrouper les PGA des anciennes communes. Le bureau d'ingénieurs a aussi reçu le mandat d'élaborer le plan sectoriel des eaux du canton. Ces deux études détermineront la stratégie future en matière de ressources en eau de consommation pour le canton et notre commune. Du point de vue communal, nous pourrions ainsi effectuer une planification financière sur le court, moyen et long terme et ainsi garantir un approvisionnement en eau potable. A l'heure actuelle, le PGA est en cours d'élaboration, il a du retard par rapport à la prévision annoncée.

### **Le PGA de Haute-Sorne définira les projets futurs :**

- Projet Undervelier, réfection du réservoir et interconnexion avec Soulce ;
- Projet Glovelier, remplacement du réservoir existant par un nouvel ouvrage, situé à une altitude plus élevée et identique à celle du réservoir de Bassecourt (Berlincourt), les réseaux étant interconnectés ;
- Réfections de rues sur le territoire communal en priorisant les actions PGA (eau potable), PGEE (eau usée) et l'état des routes, avec la remise à neuf des conduites d'eau potable et d'eaux usées.

### **Quelques données sur l'évolution de la consommation**

Le conseil communal profite de l'opportunité pour donner un retour sur les données recueillies suite à l'installation du système de surveillance du réseau. L'analyse de ces données est toujours en cours.

Date	1.01	1.02	1.03	1.04	1.05	1.06	1.07	1.08	1.09	1.10	1.11	1.12	Temp. [°C] / Prod. Annuelle [m3]	Diff. [m3]
Temp. [°C] 2018	6.7	2.7	-4.5	4.6	9.1	16.1	22.8	23.4	13.1	9.1	6.4	4.3	10.8	
Temp. [°C] 2019	4	5.5	7.1	9	9.7	17.8	26.6	18.1	20.2	13.2	11.2	2.9	10.2	
Bassecourt 2018	503	460	546	350	1094	661	772	725	552	585	236	410	440172	
Bassecourt 2019	494	420	460	420	397	379	300	306	313	343	271	301	374445	65727
Courfaivre 2018	260	107	127	161	127	126	148	181	129	137	134	124	154600	
Courfaivre 2019	109	144	138	127	107	86	191	97	118	80	65	113	140739	13861
Glovelier 2018	140	150	194	383	160	140	168	182	163	105	137	130	145089	
Glovelier 2019	267	171	116	103	128	162	168	113	112	111	36	63	128916	16173
Soulce 2018	92	73	85	81	101	119	125	119	117	117	113	78	66012	
Soulce 2019	85	85	45	66	86	72	103	97	94	84	68	82	56007	10005
Sceut 2018	22	23	23	3	2	2	0	2	2	1	1	1	10489	
Sceut 2019	4	3	2	2	2	1	2	3	1	2	1	2	8749	1740
Undervelier 2018	Les installations actuelles ne permettent pas le comptage des débits en l/min. Seul												79506	
Undervelier 2019	un compteur général définit les volumes fournis en m3												76421	3085
Prod. totale 2018													895868	
Prod. totale 2019													785277	<b>110591</b>

Le tableau ci-dessus, recense les consommations minimales journalières au 1<sup>er</sup> de chaque mois pour 2018 et 2019.

On peut ici constater que si l'on fait abstraction de l'évolution démographique et que l'on néglige les effets des efforts individuels, on peut penser que la réparation des fuites a une influence non-négligeable sur cette diminution.

Ces relevés de consommation sont à relativiser, car outre la présence de fuites, la consommation peut également être influencée par les consommations variables des abonnés.

Nous pouvons tout de même constater qu'un **volume de 110'591 m3 de fourniture dans nos réseaux a été économisé entre 2018 et 2019 quand bien même la démographie était en légère augmentation**. Ce volume économisé correspond à un débit d'un peu plus de 200 litres par minute pendant une année. Une grande part de cette économie peut donc être assez raisonnablement attribuée à la réduction du taux de fuite.

Il existe vraisemblablement encore un potentiel d'économie non-négligeable avec la poursuite de la détection des fuites et de la réparation des conduites.

### Un protocole d'urgence a-t-il été discuté en cas de sécheresse prolongée ?

Au niveau communal des discussions sont menées, bien qu'à l'heure actuelle aucun plan d'approvisionnement en temps de crise n'ait été arrêté. Un manuel de gestion des périodes de sécheresse devrait être établi. Un plan d'action cantonal est en projet.

Même si jusqu'à présent les restrictions traditionnelles demandées à la population suffisaient, avec le réchauffement climatique on peut penser que les canicules et les sécheresses ne seront que plus fréquentes et nous devons le prendre en compte en adaptant les niveaux d'alerte.

A titre d'information, depuis février 2019, le service des eaux de Haute-Sorne se réunit régulièrement pour évaluer et surveiller l'état de nos ressources en eau. Durant l'été 2019, l'état de nos ressources s'est avéré suffisant, raison pour laquelle nous n'avons pas annoncé de restriction d'eau. L'année 2020, sera en partie dédiée, pour le dicastère des services communaux (dont fait partie le service des eaux de Haute-Sorne), à la définition des missions prioritaires du service des eaux afin d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau.

Pour conclure, la mise en place d'un protocole similaire à celui dont fait mention l'auteur de la question sera vraisemblablement réalisée au niveau cantonal, notamment par le service de la protection de la population (PPS : Protection de la Population et Sécurité). Une première séance d'information et de discussion à ce sujet s'est déroulée le 19 novembre 2019 entre les services de l'Etat et les Distributeurs d'eau du canton du Jura. La thématique abordée lors de cette séance était : « Alimentation en eau potable : où en est-on ? ».

Durant cette séance, les sujets abordés ont été :

- Les principales tâches liées à l'eau potable et leur répartition entre services de l'Etat et distributeurs
- Point de situation concernant :
  - La quantité d'eau
  - La qualité de l'eau brute
  - La qualité de l'eau distribuée
- Actions principales du canton pour la période 2020-2030
- Comment optimiser les collaborations ?

Au chapitre des intentions des acteurs cantonaux et régionaux pour la période 2020-2030, on peut mettre en évidence les éléments suivants :

#### **Quantité d'eau - ENVIRONNEMENT**

- Inciter les distributeurs à compléter le réseau de **monitoring** des ressources en continu, avec des outils de **transfert automatisé des données** vers une plateforme internet.
- Etudier le comportement de certaines sources en périodes d'étiage. Simuler leur comportement en fonction de différents scénarios de **changements climatiques**.
- Définir les mesures d'approvisionnement encore nécessaires : **captages complémentaires** de ressources et/ou **nouvelles interconnexions**.
- En parallèle, intégrer la question du partage de l'eau : besoins agricoles (alimentation des fermes et du bétail, potentiel d'irrigation) et préservation des cours d'eau.

#### **Quantité d'eau - PPS**

1. Ajouter un module «gestion de crise» (outil de décision) à la plateforme de données internet.
- Suivi en continu des ressources

**Comme vous pouvez le constater l'approvisionnement en eau est une préoccupation majeure tant pour les autorités communales que cantonales.**

**Conseil communal de Haute-Sorne**

**Bassecourt, le 27 janvier 2020**

**Séance du Conseil général du 4 février 2020**

**Réponse à la question écrite n°49 du groupe PS – Verts (2/2)**

**"Etat des lieux des nappes phréatiques de Haute-Sorne"**

**Approvisionnement en eau potable de Haute-Sorne :**

**projet de géothermie cantonal**

**Réponse à la question "En cas de démarrage du projet, les autorités communales peuvent-elles garantir aux citoyens que leur approvisionnement sera toujours possible ?"**

**L'eau est un bien public**

Dans le canton du Jura, la distribution de l'eau est une tâche en main des communes. Nous sommes tenus de répondre aux dispositions légales en vigueur. L'eau étant considérée comme un besoin fondamental, nous nous devons d'assurer un approvisionnement irréprochable en eau potable de la population, ceci tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Il va de soi qu'en cas de pénurie d'eau, la priorité est donnée aux besoins de la population.

Les prélèvements d'eau dans le réseau communal pourront être soumis à restriction. Ceci comme pour les autres utilisateurs du réseau.

Pour clore cette réponse, les autorités communales relèvent des imprécisions dans la formulation de la question écrite. A l'avenir, il serait souhaitable que les questions écrites soient d'avantage travaillées sur le fond afin d'éviter toutes confusions.

Conseil communal de Haute-Sorne

Bassecourt, le 27 janvier 2020